

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Poudre de Cerium pour le polissage

Autres désignations commerciales

BO KF15001 1kg

BO KF15025 25kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Agent lustrant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Rare earth fluorides

Mention Attention

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 2 de 6

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Mention Attention

d'avertissement:
Pictogrammes:

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Rare earth flourides

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
68188-85-2	Rare earth flourides			<30 %
	269-166-1			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H312 H302 H315 H319 H335			
10043-01-3	Aluminium sulphate			<2 %
	233-135-0		01-2119531538-36	
	Eye Dam. 1; H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
68188-85-2	269-166-1	Rare earth flourides	<30 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 3 de 6

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

 eau pulvérisée poudre sèche mousse dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Remarques générales

Éviter la formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle.

dégagement de poussière: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Autres informations

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Porter un équipement de protection individuel.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Pas de conditions spéciales de stockage requises. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
-	Fluorures inorganiques	-	2,5		VME (8 h)	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 4 de 6

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
-	Fluorures	Fluorures (/g créatinine)	10 mg/g	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

gants en caoutchouc

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	poudre	
Couleur:	blanc cassé	
Odeur:	sans odeur	
Point de fusion/point de congélation:		donnée non disponible
Point d'éclair:		non applicable
pH-Valeur (à 20 °C):		4-10
Hydrosolubilité:		insoluble
Densité:		1,0-1,8 g/cm ³

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique
Dangers d'explosion

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Propriétés comburantes

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	0,0 %
Teneur en corps solides:	100 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun à notre connaissance.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 5 de 6

ETAmél calculé

ATE (orale) 2500,0 mg/kg; ATE (cutanée) 5500,0 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 55,00 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 7,500 mg/l

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68188-85-2	Rare earth flourides				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Information supplémentaire

Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADNR, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium pour le polissage

Date de révision: 28.04.2023

Code du produit: BOKF15025

Page 6 de 6

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 11.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)